



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : **RELAIS PETITE ENFANCE MUNICIPAL**

Gestionnaire du relais petite enfance : **Mairie de BASTIA**

Période contractuelle : **2026 - 2030**



Équipement financé par la Cnaf



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet	5
2.1. Les moyens humains :	5
2.2. Le planning et les actions :	6
2.3. Les locaux	7
2.4. Le matériel	8
3. Le contexte territorial du Relais	9
4. La formalisation du projet	12
4.1. L'information et l'accompagnement des familles	12
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	12
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	13
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	14
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	14
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	16
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels	17
➤ Informer les professionnels sur le métier	17
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	18
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	19
➤ Organiser des ateliers d'éveil	20
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	21
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels	22
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	23
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	23
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	24

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais :	
Adresse administrative : Rés terralbore Rue Pierre et Marie Curie Lupino 20600 BASTIA	
Numéro(s) de téléphone : 04 95 33 48 53	
Adresse email : RPE@bastia.corsica	
Date de création : Décembre 1998	

Gestionnaire :
Nature juridique : Collectivité territoriale-Commune
Adresse : Avenue Pierre Giudicelli 20410 Bastia cedex
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Anngaël LEGRAND
Coordonnées de contact : alegrand@bastia.corsica 06 15 77 91 23

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
BASTIA

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	Marthe REVELLI	Hélène VIOLLAT	
Date d'arrivée	Mars 2012	Septembre 2023	
Formation initiale	DE EJE		
Expérience(s) professionnelle antérieure	Auxiliaire de puériculture en crèche	ATSEM	
Durée de travail hebdomadaire au Relais	0.90 etp	1 etp	
Formation continue envisagée	Les formations sont envisagées au moment des entretiens professionnels annuels et en fonction des opportunités		

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	Agent entretien		
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	10 h/semaine		

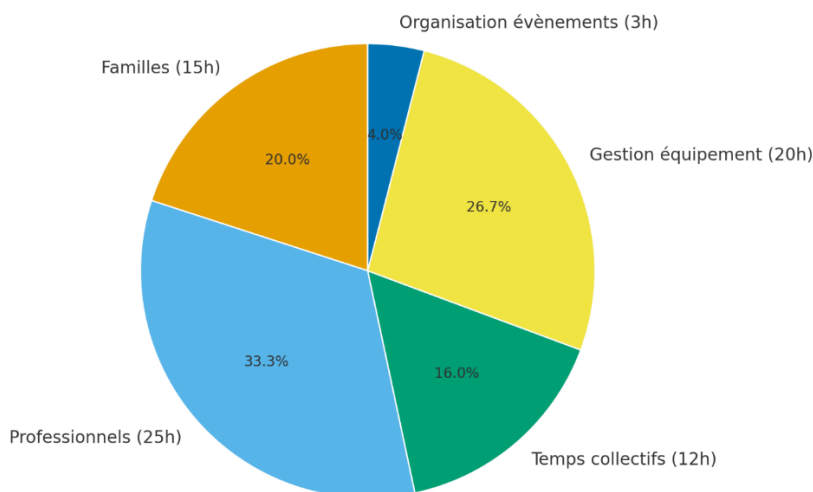
2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	9h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	9h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	9h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	9h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	8h30 à 12h30 Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	
	Horaires	9h30 à 11h30 Atelier enfant	9h30 à 11h30 Atelier enfant	9h30 à 11h30 Atelier enfant	9h30 à 11h30 Atelier enfant		
Après - midi	Horaires	12h30 à 17h Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	12h30 à 17h Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	12h30 à 17h Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	12h30 à 17h Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	12h30 à 16h Entretiens individuels ou collectifs avec ou sans rdv ou travail administratif ou réponses téléphoniques ou partenariats	
	Horaires						
Total heures		15 h	15 h	15 h	15 h	15 h	

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	15 h	20 %
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	25 h	33.33 %
Temps collectifs et animations en présence des enfants	12 h	16 %
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	20 h	26.67 %
Autre(s) (préciser) Organisation d'évènements	3 h	4 %

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Répartition hebdomadaire des 75 heures

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI ☐ NON ☒

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ? [NON](#)

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose à minima des espaces suivants :

- *Le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;*
- *Un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).*

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc..). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI ☒ NON ☐

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :		X
... a une signalétique	X	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	- Cour extérieure avec un potager, - 2 ^{ème} salle d'activité - 2 ^{ème} bureau	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI ☐ NON ☒

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable		X
... un ordinateur fixe	X	
... un ordinateur portable		X
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion		X
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule		X

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Renouvellement régulier et selon les besoins de matériel de puériculture, jeux, matériel pédagogique et équipements adaptés. Aucune échéance particulière de ce poste de dépenses.

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Né de la volonté commune de la mairie de Bastia et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Corse. Ce relais d'assistantes maternelles (RAM) est le premier relais de Corse. Il est créé au mois de décembre 1998 pour répondre aux attentes des familles en matière d'accueil à domicile.

A l'époque, il était situé au cœur de la Cité Aurore - Ancienne poste de Lupino, un quartier populaire du sud de la ville de Bastia classé en Z.U.P. au rez-de-chaussée d'un bâtiment appartenant à l'OPH de la Haute-Corse.

Au 1^{er} étage, se trouvait la crèche familiale « A Cioccia ».

Il était installé dans les anciens locaux de la Halte-Garderie municipale qui a intégré ceux de La Maison de l'enfance à Montesoro regroupant dans un même lieu la crèche et le multi accueil.

Le RAM était composé de deux personnes : une animatrice et une secrétaire comptable. Il couvre un champ territorial qui s'étend de Furiani à San Martino di Lota.

Une troisième personne à temps complet viendra renforcer l'équipe au début de l'année 2002 afin d'assurer l'accueil des assistantes maternelles et des enfants lors des temps collectifs.

Plus tard seront créés d'autres RAM par la CAF de Haute Corse pour apporter une réponse aux assistantes maternelles installées sur les différentes communes du département.

Durant l'année 2000, un autre RAM a ouvert ses portes à Bastia géré par la CAF et un partage de territoire est établi. Pour le RAM municipal, le champ d'action est concentré sur les quartiers sud de la ville.

En 2006/2007 est mis en place un programme de rénovation urbaine des quartiers sud de la ville visant à remplacer les immeubles vétustes de l'OPH (retenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine - ANRU).

Le RAM est alors provisoirement transféré à la Maison des Services publics de Lupino, où il y restera cinq ans.

Au mois de juin 2012, le RAM intègre les nouveaux locaux où il est situé actuellement, Rés Terralbore rue Pierre et marie Curie 20600 Bastia.

Deux personnes assurent les missions d'animatrice au sein du relais.

À la suite du décret du 25 août 2021, l'appellation « relais d'assistantes maternelles » est devenue « Relais Petite Enfance (RPE) »

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

La Ville de Bastia compte 48768 habitants (Insee 2021). Entre 2016 et 2021, la population a augmenté de 9 % avec en 2021, 31 % de personnes entre 0 et 29 ans, 40 % de 30 ans à 60 ans et 29 % de plus de 60 ans.

La Ville de Bastia enregistre une baisse annuelle des naissances depuis 2017 passant de 376 à 268 en 2024. Cette diminution des naissances se retrouve à l'échelle du département si l'on compare l'année 2017 et 2024 mais pas de façon progressive comme pour Bastia.

Le nombre d'enfants de moins trois ans selon les sources de l'Insee est de 1963 en 2021 ; Le taux d'activité est de 74.4 % pour les hommes et de 61.8 % pour les femmes en 2021.

L'offre d'accueil collectif :

La Ville de Bastia dispose de 11 structures réparties sur le territoire :

- une crèche municipale de 79 places,
- Subventionnés par la Ville : 1 crèche familiale, 1 micro-crèche et 2 multi-accueils de 15 places et 27 places
- 3 micro-crèches privés
- 3 multi-accueil privés

Au total, 285 places sont proposées en accueil collectif dont 153 financés tout ou en partie par la ville.

L'offre d'accueil individuel

Le nombre d'assistantes maternelles est en nette diminution. A Bastia, 39 assistantes maternelles (sans compter celles qui sont salariées de la crèche familiale (6 assistantes maternelles)) sont en exercice au 1^{er} janvier 2025 ce qui représente 124 places selon les services de la PMI dont une travaille en MAM sur une autre commune. 114 assistantes maternelles étaient recensées en 2014. Pour le RPE municipal et son secteur, on comptait 63 assistantes maternelles en 2014 pour 17 en activité en 2025.

La part des assistantes maternelles âgées de plus de 50 ans est de 63 % et 34 % de plus de 60 ans, ce vieillissement non compensé par l'entrée de nouvelles assistantes maternelles entraîne une diminution régulière du nombre d'assistantes maternelles sur la commune.

Cette problématique de baisse de places d'accueil individuel fait partie des réflexions actuelles et à venir afin de pouvoir continuer à répondre aux besoins de mode d'accueil des familles et maintenir une complémentarité des modes d'accueil.

Le taux de couverture global (nombre de places offertes pour 100 enfants de moins de trois ans) Le taux de couverture global sur la commune est de 37.1 en 2023 (caf data) soit inférieur au taux de couverture du département (47.2 %) de la région (43 %) ou du territoire national (60.9%).

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

La Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la CAF de la Haute-Corse et la Communauté d'Agglomération de Bastia prend fin au 31/12/2025. Démarche stratégique partenariale, une nouvelle convention pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030 va être signée. Un diagnostic va être élaboré dans le courant du premier semestre 2026. permettant d'identifier les problématiques et les opportunités publiques spécifiques.

Les enjeux sont les suivants :

- Œuvrer à la structuration d'une offre de service diversifiée en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Développer une offre de service public permettant de mailler le territoire et contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales en développant un axe logement et handicap
- Concourir à l'attractivité du territoire pour les familles grâce à une offre petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité adaptée

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le RPE travaille en partenariat avec les acteurs locaux petite enfance. Il fait partie de la commission municipale d'attribution des places

.....
.....
.....

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

- Intégré au service petite enfance qui comprend aussi un EAJE Municipal et un LAEP
- Membre de la commission d'attribution des places de la Ville
- Service PMI
- France travail
- Intervenants artistiques et culturels, "A casa di e scenze"
- Autres RPE de la région
- Médiathèque avec le prêt de livres
- Ludothèque
- LAEP avec le partage des locaux
- Crèche familiale « A Cioccia »

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer et accompagner les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC																								
Etat des lieux						Constat et enjeux identifiés																		
Nombre de naissance sur la commune Tableau : naissances et décès sur la commune de Bastia (source : INSEE, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2025) <table><tr><td></td><td>2020</td><td>2021</td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td></tr><tr><td>Naissances</td><td>323</td><td>275</td><td>285</td><td>278</td><td>268</td></tr><tr><td>Décès</td><td>368</td><td>433</td><td>422</td><td>410</td><td>447</td></tr></table>							2020	2021	2022	2023	2024	Naissances	323	275	285	278	268	Décès	368	433	422	410	447	Le nombre de naissance sur la commune est en baisse ainsi que le nombre d'assistantes maternelles agréées. Dans cette conjoncture actuelle, le RPE est impacté et enregistre une baisse significative dans la fréquentation concernant la recherche d'assistantes maternelles.
	2020	2021	2022	2023	2024																			
Naissances	323	275	285	278	268																			
Décès	368	433	422	410	447																			
Nombre d'assistantes maternelles et capacité d'accueil <table><tr><td></td><td>2022</td><td>2023</td><td>2024</td></tr><tr><td>Nombre d'assistantes maternelles sur la ville de Bastia</td><td>51</td><td>51</td><td>39</td></tr><tr><td>Nombre d'assistantes maternelles sur le secteur du RPE (Bastia sud)</td><td>21</td><td>17</td><td>17</td></tr><tr><td>Capacité d'accueil total des assistantes maternelles sur le secteur du RPE (Bastia sud)</td><td>54</td><td>56</td><td>57</td></tr></table>							2022	2023	2024	Nombre d'assistantes maternelles sur la ville de Bastia	51	51	39	Nombre d'assistantes maternelles sur le secteur du RPE (Bastia sud)	21	17	17	Capacité d'accueil total des assistantes maternelles sur le secteur du RPE (Bastia sud)	54	56	57	Cependant les demandes et/ou sollicitations des familles restent importantes voire en augmentation. Celles-ci portent essentiellement sur l'accompagnement dans le rôle de parent employeur : contrat de travail, bulletins de salaire, déclaration Pajemploi, fin de contrat...mais les familles se renseignent aussi sur les modes d'accueil de façon plus générale. L'enjeu est donc de mieux faire connaitre et reconnaître l'intérêt du RPE comme lieu ressources auprès des familles.		
	2022	2023	2024																					
Nombre d'assistantes maternelles sur la ville de Bastia	51	51	39																					
Nombre d'assistantes maternelles sur le secteur du RPE (Bastia sud)	21	17	17																					
Capacité d'accueil total des assistantes maternelles sur le secteur du RPE (Bastia sud)	54	56	57																					
Nombre de structures collectives et capacité d'accueil <table><tr><td></td><td>2024/2025</td><td>Capacité accueil</td></tr><tr><td>Crèches/Multiaccueil</td><td>5</td><td>219</td></tr><tr><td>Micro-crèches</td><td>5</td><td>44</td></tr><tr><td>Crèche familiale</td><td>1</td><td>22</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>11</td><td>285</td></tr></table>							2024/2025	Capacité accueil	Crèches/Multiaccueil	5	219	Micro-crèches	5	44	Crèche familiale	1	22	TOTAL	11	285				
	2024/2025	Capacité accueil																						
Crèches/Multiaccueil	5	219																						
Micro-crèches	5	44																						
Crèche familiale	1	22																						
TOTAL	11	285																						

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Informier et accompagner les familles dans l'évaluation de leur besoin et leurs recherches d'assistantes maternelles	Permanences d'accueil physique et téléphonique avec ou sans rdv	Meilleure adéquation entre les besoins et les offres d'accueil	En cours	Nbre de familles différentes ayant bénéficié d'un rdv collectif ou individuel
	Suivre les disponibilités des assistantes maternelles	Mails, téléphone, contact avec la PMI	Mise à jour de la liste des assistantes maternelles	En cours	Retour des familles
	Mieux faire connaître le relais auprès des familles	Ateliers, réalisation de plaquette, mise à jour du site internet	Meilleure connaissance du lieu	En cours	Nbre d'actions
	Accompagner individuellement les parents employeurs dans leurs droits et devoirs	Rendez-vous individuels et téléphoniques	Meilleure compréhension de leur rôle et meilleure relation entre les parties (parents/assistantes)	En cours	Retour des familles

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Equipement du relais : - Mail - Téléphone - Accueil physique Le site Monenfant.fr : depuis le décret du 31 Août 2021, les assistantes maternelles sont dans l'obligation de s'inscrire sur le site de la CAF	Les parents utilisent de plus en plus les services en lignes : mail du RPE, réseaux sociaux, site de la mairie. Le RPE informe systématiquement les familles sur le site monenfant.fr.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Informar des services proposés par le site monenfant.fr : simulateur de cout, recherche de mode de garde ou d'assistante maternelle...	Information lors des entretiens individuels et collectifs. Accompagner numériquement la recherche d'un mode d'accueil.	Multiplier les supports d'information	En cours	Nbre de sollicitations

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
43 familles accompagnées par le RPE en 2024 (tous motifs confondus). 63 demandes d'information relative à la recherche d'un mode d'accueil. 10 demandes en accueil spécifique dont 8 en périscolaire.	L'accueil et le besoin des familles qui sollicitent le RPE doivent être ciblés et bien identifiés pour mieux les orienter. Les familles apprécient cet accompagnement pour leurs démarches administratives vécues comme complexes. Elles tissent du lien avec les animatrices du RPE et n'hésitent pas à contacter le service qui fait en sorte à avoir un délai de réponse le plus court possible.

Mise à jour trimestrielle de la liste d'assistantes maternelles proposée aux parents sur le site de la Ville.	Il est noté que les demandes pour un accueil collectif sont en légère augmentation, alors que celles formulées pour un accueil individuel est en baisse. Les demandes formulées pour une garde à domicile restent rares. En 2024, le RPE a accompagné 43 familles. Les principaux sujets identifiés sont les suivants : - Information sur les modes d'accueil - Accompagnement à la recherche d'un mode d'accueil - Information sur le statut de particulier employeur - Médiation en cas litige
---	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Accompagner les familles dans l'évaluation de leurs besoins et leurs recherches d'assistantes maternelles	Permanence d'accueil physique et téléphonique avec ou sans RDV	Meilleure adéquation entre les besoins et les offres d'accueil Optimisation des places disponibles	En cours	Nombres de familles différentes ayant bénéficié d'un RDV collectif ou individuel
	Suivi des disponibilités des assistantes maternelles	Mise à jour liste du RPE et renvoi vers le site de la ville	Meilleure connaissance	En cours	Nombre de sollicitations
	Développer et actualiser des outils de communication : plaquette RPE, site ville	Diffusion auprès des partenaires : PMI, Accueil mairie, professions libérales, LAEP...	Meilleure identification du RPE et de ses missions	En cours	Nombre de plaquettes
	Orienter les familles vers les services prestataires en matière de garde d'enfants à domicile	Connaissance des services d'aide à domicile	Meilleure accompagnement des familles	En cours	Nombre de familles

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
En 2024, 220 demandes de parents employeurs sont recensées sur les droits et obligations d'un employeur : - Aide et renseignements administratifs, - Contrats, fin de contrat, avenants, - Mensualisation et déclaration Pajemploi, - Calcul des congés payés.	Les sollicitations concernant les démarches administratives dans le cadre des droits et devoirs d'un parent employeur sont les plus fréquentes et en légère augmentation depuis 2023. Le besoin d'accompagnement est réel. Il n'est pas évident pour les parents d'établir un contrat de travail, calculer une mensualisation, faire une déclaration sur Pajemploi (URSSAF), ainsi que calculer des avenants ou pour effectuer une fin de contrat La législation est complexe avec une répercussion financière pour les deux parties. Les familles éprouvent des difficultés à obtenir des réponses des services de l'Etat et sont parfois démunies face à la dématérialisation des démarches

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Accompagner les familles et les professionnels sur les droits et devoirs d'employeur et de salarié en respectant le principe de neutralité	Rdv individuels téléphoniques ou présentiels	Meilleure appréhension par les familles des missions du relais Meilleure appréhension par les parents du métier d'assistantes maternelle et de leur positionnement en tant qu'employeur	En cours	Nbre de RDV ou entretiens téléphoniques
	Sensibiliser les familles à formuler leurs attentes vis-à-vis de leur employé (projet d'accueil) et à l'importance de valoriser des temps	Mise à connaissance des familles du projet d'accueil	Meilleure relation employeur-employé	En cours	Nbre de projet d'accueil proposé par les assistantes maternelles

	d'échanges, de formation pour l'assistante maternelle	Porter à connaissance des parents l'existence de la charte nationale d'accueil du jeune enfant			
--	---	--	--	--	--

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
La commune de Bastia compte en 2024, 39 assistantes maternelles dont 17 sont actives sur le territoire du RPE quartiers sud de Bastia. Les 17 offrent 57 places d'accueil individuel. Les assistantes maternelles sollicitent essentiellement le RPE pour tout ce qui concerne l'accompagnement administratif (316 contacts pour l'année 2024), seule 5 contacts concernent le renouvellement d'agrément	- Le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire du RPE ne cesse de diminuer comme au niveau national : - En 2015, 61 assistantes maternelles étaient recensées pour 17 en 2025. - Les raisons à cette situation sont toujours identiques aux années précédentes : - Baisse des naissances - Départs à la retraite - Manque d'attraction pour la profession (moins de demande d'agrément) - Réorientation professionnelle pour certaines - Cessation volontaire d'activité

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Valoriser et promouvoir le métier d'assistantes maternelles et la garde à domicile	Mettre à jour les listes et les disponibilités sur le site mairie Proposer une liste papier à jour	Meilleure connaissance de l'offre	En cours	Nbre de mise à jour
	Accompagner individuellement les assistants maternels	Mise en place de rdv	Meilleure connaissance des démarches	En cours	Nbre de rdv individuel

	Favoriser et participer à la formation sur l'administratif et la législation pour les assistantes maternelles	Développer les connaissances pour les assistantes maternelles pour un meilleur accueil de familles	Accroître la professionnalisation des assistantes et favoriser leur autonomie	En cours	Nbre d'actions

- **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Depuis le décret du 31 août 2021, les assistantes maternelles sont tenues de s'inscrire sur le site de la CAF monenfant.fr. Le RPE a accompagné les assistantes maternelles du secteur pour leur inscription sur le site. Il assure le suivi pour l'actualisation de chaque profil.	Plusieurs assistantes maternelles ont fait part de leur difficulté avec l'outil informatique. Un des enjeux consiste à encourager leur autonomie dans ces démarches.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Rappeler l'obligation de mise à jour du site mon enfant.fr aux assistantes maternelles	Courriel et appel téléphonique Informations lors des réunions et des temps d'animations	Inscription de toutes les assistantes maternelles	En cours	Nbre d'inscrites

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE a organisé des ateliers en faveur des assistantes maternelles (en 2022/2023 atelier Nesting, ateliers sur des sujets divers (sommeil, alimentation...). Il propose également 4 matinées d'ateliers d'éveil pour les enfants qui permettent aux assistantes maternelles de rompre l'isolement, d'échanger, de se professionnaliser, ... En 2024, le relais a organisé une journée rencontre autour de l'analyse de pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles de Bastia. 11 assistantes ont partagé et débattu sur leur expérience sous la direction d'une psychologue. Ces temps d'analyses de pratiques ont été accompagnés par la découverte de méthodes dans la gestion du stress. Cette initiative a pu voir le jour dans le cadre de la convention du Fonds d'Innovation Petite Enfance signée entre la Ville de Bastia, la Caisse d'Allocations Familiales de Haute Corse et l'Etat. Ces actions ont été renouvelées en 2025.	Ces temps collectifs ont été fortement appréciés par les assistantes maternelles. La mise en place de ces ateliers reste compliquée pour une majorité d'assistantes maternelles car ils sont souvent proposés en soirée ou Week end.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Offrir un accompagnement et d'échanges entre pairs	Locaux disponibles	Enrichir la pratique professionnelle	En cours	Nbre d'atelier/conférence Nbre de participantes
	Développer la réflexion et l'échange entre les assistantes maternelles sur la pratique professionnelle	Locaux et intervenants	Développer leur savoir-faire et savoir être	En cours	Nbre de participantes

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC							
Etat des lieux					Constat et enjeux identifiés		
Le RPE organise, 4 matinées par semaine, des ateliers d'éveil pour les enfants. Un planning est proposé aux assistantes pour qu'elles puissent s'inscrire par avance. Une réflexion régulière est menée pour diversifier les ateliers avec ponctuellement la participation d'intervenants extérieurs (musique, raconteuse, ludothèque...).					Les séances d'éveil d'un point de vue général qu'elles soient animées par l'animatrice du RPE ou un intervenant extérieur contribuent à la professionnalisation des assistantes maternelles et au développement de l'éveil et de la socialisation des enfants. Les assistantes maternelles peuvent ensuite se réapproprier ce qu'elles ont appris au cours de ces ateliers et mettre en pratique ces nouveaux savoir-faire ou savoir être. Les ateliers d'éveil sont particulièrement fréquentés et appréciés par les assistantes maternelles et les enfants. Le nombre de participations montre leur importance et leur nécessité. On note une augmentation du nombre de participation à ces ateliers.		
◆ LES ATELIERS	2020	2021	2022	2023			2024
Nombre d'ateliers organisés dans l'année	97	90	123	172			167
Nombre de participations totales annuelles pour les assistantes	134	148	231	453			579
Nombre d'assistantes différentes participant aux ateliers régulièrement	14	18	5	11			12
Nombre d'assistantes différentes participant aux ateliers ponctuellement	18	10	15	13			5
Nombre de participations totales annuelles pour les enfants	330	280	364	913			1378
Nombre d'enfants différents participant aux activités régulièrement	37	38	33	54			35

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N °	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Mettre en place des ateliers d'éveil	Salle d'activités du RPE Matériel pédagogique et artistique adapté Budget Planning	Temps d'éveil proposé	En cours	Nbre d'atelier Nbre de fréquentation

	Diversifier les ateliers avec la sollicitation d'intervenants extérieurs	Recherche d'intervenants Planning	Temps d'éveil proposé	En cours	Nbre d'atelier Nbre de fréquentation
	Organiser des temps festifs ouverts aux enfants et aux professionnels afin de soutenir le lien social	Fête diverses, sorties	Accès à des propositions d'éveil culturels et sensoriels riches et variées	En cours	Nbre de fréquentation
	Permettre aux assistantes maternelles d'être partie prenante avec l'organisation atelier mensuel	Matériel éducatifs / Accompagnement de l'animatrice dans la conception de l'atelier	Professionnalisation de l'assistante et gestion d'un groupe avec un travail en équipe	En cours	Nbre d'atelier

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Les objectifs de l'analyse de pratiques professionnelles sont de réfléchir de manière réflexive sur leur travail quotidien, de favoriser le développement professionnel et personnel en encourageant l'autoévaluation et la remise en question constructive. En 2024, le RPE a proposé aux assistantes maternelles des séances d'analyses de pratiques professionnelles : six heures par an, réparties en trois séances de deux heures dans les locaux du Relais de 18h à 20h. Le groupe est formé de 7/8 assistantes maternelles inscrites et est animé par une psychologue. L'APP offre un espace de réflexion et de partage d'expériences entre professionnels de la petite enfance. Les assistantes peuvent ainsi échanger sur les défis rencontrés, les succès obtenus et les stratégies mises en place. Ce processus permet de prendre conscience des pratiques efficaces, mais aussi de s'interroger sur les pratiques moins satisfaisantes afin d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et de favoriser leur développement harmonieux.

En 2024, le relais a aussi organisé une journée rencontre autour de l'analyse de pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles de Bastia. Cette journée s'est déroulée le samedi 14 décembre 2024. 11 assistantes ont partagé et débattu sur leur expérience sous la direction bienveillante d'une psychologue.

Ces temps d'analyses de pratiques ont été accompagnés par la découverte de méthodes dans la gestion du stress comme une séance de sophrologie et une séance de Ball-Zen.

Cette initiative a pu voir le jour dans le cadre de la convention du Fonds d'Innovation Petite Enfance signée entre la Ville de Bastia, la Caisse d'Allocations Familiales de Haute Corse et l'Etat.

Ces actions ont été renouvelées en 2025.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Mettre en place des temps d'analyses de pratique professionnelles	Locaux du RPE	Accompagnement à la professionnalisation et amélioration des pratiques	En cours	Nbre d'assistantes maternelles Nbre de séances

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Une rencontre annuelle avec l'organisme INFANS, partenaire d'IPERIA, et les RPE de la région Corse depuis 2023 est programmée pour présenter le catalogue de formation. Chaque année, cette rencontre se déroule dans un relais différent. Elle est suivie d'une soirée d'information en direction des assistantes maternelles de la ville concernée. En 2024, le nombre d'inscription a augmenté (2022 4 inscriptions et 10 en 2024). Le RPE favorise les échanges et le partage d'expériences, sensibilise les assistantes maternelles aux besoins de formations, notamment par le biais du DIF, en organisant des rencontres avec des organismes de formation et en distribuant des plaquettes. Enfin le RPE s'engage à accompagner les assistantes maternelles dans la rédaction de leur livret de V.A.E pour l'obtention du CAP petite enfance. Aucune demande n'a été faite sur l'année 2024.	Le RPE facilite l'accès à la formation continue des assistantes maternelles. Elles sont relativement autonomes dans la gestion de leur parcours de formation.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Favoriser la formation via la mise en relation avec des organismes de formation agréés	Organisme de formation Locaux	Professionalisation des assistantes maternelles	En cours	Nbre de sessions organisées Nbre d'inscription

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le mercredi 31 janvier 2024, le RPE a participé à une matinée d'informations auprès des élèves du GRETA. Cette intervention s'est faite auprès des élèves préparant le CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance) avec pour objectif, dans un premier temps de présenter le Relais et ses missions, puis d'expliquer et valoriser le métier d'assistant maternel.	Le nombre d'assistantes maternelles étant en baisse, le RPE essaye de promouvoir selon les opportunités et les partenariats actifs le métier d'assistantes maternelles.

En janvier 2025, une action auprès de France travail en partenariat avec la CAF de la Haute Corse et la Crèche familiale A CIOCCIA s'est déroulée auprès de personnes en recherche d'emploi, susceptible d'être intéressée par le métier d'assistantes maternelles. Un RPE ne peut se concevoir qu'à travers un partenariat actif entre les acteurs du territoire et les institutions car chacun possède des prérogatives qui viennent se compléter (commission d'attribution EAJE). Réunion lundi 25 novembre 2024 à Corte dans le cadre des journées rencontres des partenaires petite enfance avec les RPE d'Ajaccio et de Bonifacio.	
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Promouvoir la profession auprès de potentiels candidats à l'agrément	Répondre aux sollicitations des candidats	Augmentation du nombre d'assistantes maternelles nouvellement agréées	En cours	Nbre d'assistantes maternelles Nbre de sollicitations de candidat à l'agrément
	Participer à des actions en collaboration avec des partenaires	Locaux Réseau	Augmentation du nombre d'assistantes maternelles nouvellement agréées	En cours	Nbre d'actions
	Poursuivre le travail de la construction d'un réseau avec les RPE de la région	Echange de pratiques Temps de réunions	Mieux se coordonner et s'entraider	En cours	Echanges RPE

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation